



Numéro de l'acte	2021-75-STSP
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2021

QUESTION N°2021-75

POLE TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT URBAIN : BATIMENTS

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ARQUES

RAPPORTEUR :

Monsieur Benoît ROUSSEL

Maire de la commune d'Arques

L'hôtel de ville d'Arques, édifice emblématique de la commune construit en 1895 et 1910, n'a pas connu d'importants travaux de restauration extérieurs depuis sa construction. Le pavillon Alexandre a connu une rénovation intérieure avec une extension en 2002.

Un contrôle de la charpente, réalisé en 2018, a permis d'identifier la présence du mэрule dans le pavillon Alexandre (aile gauche). La municipalité a donc réalisé un diagnostic plus approfondi en 2020, qui préconise la réalisation de certains travaux de confortement, à brève échéance, touchant principalement le clos et couvert :

- la reprise de la charpente, et du plancher avec traitement curatif et préventif du mэрule, identifié dans le grenier du pavillon Alexandre (aile droite)
- la vérification des structures de charpentes des autres corps du bâtiment
- la réfection totale des couvertures tuiles, ardoises et zinc
- la restauration des façades

Mais également :

- l'amélioration de l'accessibilité du public
- l'isolation du bâtiment
- l'autonomie énergétique en électricité

Les travaux sont estimés à ce jour à environ 3 070 000,00 € HT, et pourraient être réalisés en 3 tranches.

Afin de réaliser le projet, il convient de s'adosser les services d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Les missions correspondront aux missions de base suivantes :

- le confortement de l'état des lieux DIAG, Etudes
- les études APS, APD, PRO, DCE, ACT,
- l'établissement de l'autorisation d'urbanisme (PC, déclaration de travaux)
- le suivi de chantier (VISA, DET), la Synthèse, et parfait-achèvement (AOR),
- une mission complémentaire : l'Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC)
- et une mission SSI (en option)

Une consultation pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre a été lancée le 13 mai 2021 selon une procédure formalisée en appel d'offres ouvert. Les résultats et son analyse ont été présentés en commission le 17 juin dernier qui a attribué le marché au Cabinet TKint rue princesse à LILLE pour un cout de 269 450,00 € HT, option comprise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- Se prononcer favorablement sur le projet de réhabilitation de l'hôtel de ville ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce se rapportant à cette opération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 13 juillet 2021

Benoît ROUSSEL,
Maire de la ville d'Arques
Conseiller départemental du Pas-de-Calais





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2021**

Affiché le 16 juillet 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Treize Juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 07 juillet 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 19 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 9 absents excusés avec pouvoir

Hélène FAYEULLE ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

Mickaël CANLER ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Catherine LAMOOT

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Catherine LAMOOT est nommée secrétaire de séance.